

Le Keleier de novembre-décembre était en fin de rédaction quand la nouvelle du confinement est tombée. La plupart des informations de la municipalité et des associations sont devenues caduques. Pas de mois du doc, fermeture des salles communales et de la médiathèque, plus d'activités associatives, de spectacles de fin d'année... Bref, une nouvelle fois, notre vie est mise entre parenthèses.

La deuxième vague de la Covid, tant redoutée, est là...avec son lot de nouvelles contaminations, de malades en réanimation et la saturation des services hospitaliers.

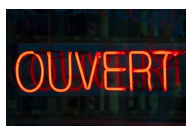
Même si renoncer pour quelques semaines à notre vie culturelle et associative, à nos réunions familiales et amicales, nous coûte, nous devons respecter strictement ce nouveau confinement pour nous protéger, pour protéger nos proches, nos amis et tous ceux qui nous sont chers.

Nous avons donc décidé de communiquer avec vous de façon différente : par notre site internet (www.mairie-hanvec.fr), notre page Facebook (@communedehanvec). Mais nous n'oublions pas les personnes qui n'ont pas accès à internet. C'est pourquoi nous avons créé et diffusé ce Keleier confiné. Cette lettre communale nous permettra de communiquer avec vous de façon plus réactive. Si l'actualité venait à évoluer, nous ne manquerons pas de faire un autre numéro de ce Keleier hors norme.

#TenirTousEnsemble

Tenir ensemble.

> COVID 19 et confinement



La **mairie**, comme tous les services publics, **reste ouverte** aux horaires habituels. Merci cependant de limiter vos déplacements au strict nécessaire (actes d'état civil, dépôts de dossier d'urbanisme, etc...). Veuillez également privilégier les demandes par téléphone au **02 98 21 93 43** ou par mail : accueil@mairie-hanvec.fr



Les réservations de salles et de matériel communal sont suspendues pour une durée minimale de 4 semaines. Par conséquent **toutes les activités associatives**, les spectacles, assemblées générales, etc **sont annulés**.



La **médiathèque** est elle aussi **fermée** au public.



La validité des bons d'achat gagnés lors de la quinzaine commerciale, qui a eu lieu du 24 septembre au 8 octobre dernier, est prolongée jusqu'à la fin de l'année. Vous avez donc jusqu'au **jeudi 24 décembre pour les utiliser**.



Le **recensement** aura lieu sur notre commune du **21 janvier au 20 février 2021** (si la situation sanitaire le permet). A cette occasion, la **mairie recrutera quatre agents recenseurs**. Si vous souhaitez postuler à ce poste, merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) en mairie **avant le 4 décembre 2020**.

> COVID 19 et santé



Le **cabinet médical de Hanvec** est joignable au **02 98 83 10 01** ou sur le site Doctolib.fr
Pour le **cabinet infirmier**, il faut composer le **06 73 39 70 18** ou le **02 98 21 96 16**



Un centre de prélèvements COVID a ouvert ses portes le 3 novembre à **la salle multi fonctions du Faou**. Les permanences se font **sans RDV de 9h à 11h du lundi au vendredi** (*fermeture le 11 novembre*). Elles seront assurées par les cabinets du Faou, de Hanvec et de Pont-de-Buis.

> COVID 19 et solidarité



Pour ce « re-confinement », nous avons repris les modalités qui avaient été mises en place en avril dernier et appréciées par les personnes isolées. A savoir, nous les appelons individuellement pour :

- > s'enquérir de leurs besoins
- > leur rappeler les gestes essentiels de protection
- > leur conseiller d'appeler la mairie en cas de besoin.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie pour solliciter notre aide ou nous signaler une personne isolée et dans le besoin au 02 98 21 93 43.

N'hésitez pas également à vous faire connaître si vous souhaitez apporter votre aide, nous ne manquerons pas de vous contacter le cas échéant.

> COVID 19, écoles et accueil périscolaire



Compte-tenu du contexte actuel, un **nouveau protocole sanitaire officiel** a été établi pour les écoles et les établissements scolaires.

À partir **du 9 novembre**, ce nouveau protocole sera mis en œuvre :

- ⇒ **En cantine**, les élèves des deux écoles continueront de déjeuner par groupe, en fonction de leur classe pour éviter le brassage des enfants.
- ⇒ Pour ce qui concerne **la garderie**, afin d'éviter le brassage des enfants, deux espaces seront dédiés à leur accueil : les salles classiques de la garderie et l'espace cantine. L'ensemble sera accompagné d'un protocole concernant le nettoyage et la désinfection des lieux, après chaque fréquentation.
- ⇒ Dès lundi 9 novembre, une **signalétique sera apposée** sur les portes de la garderie pour **le repérage de l'entrée des deux espaces : école Per-Jakez-Helias et école Sainte-Jeanne-d'Arc**.
- ⇒ **L'accueil du mercredi** : pour le confort des enfants (plus d'espace et présence d'une salle de sieste), **nous mobilisons**, en plus des locaux de la garderie, **la salle polyvalente pour une partie des enfants**. Le brassage des enfants provenant des deux écoles sera ainsi évité.

Tous ces locaux communaux font l'objet d'un **protocole de nettoyage et de désinfection renforcé**.

Pour rappel, suite à l'article 32 du décret du 29 octobre 2020, **le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans**.

> COVID 19 et commerces de la commune : Consommons local avec nos commerçants !

Nous avons fait le point avec les commerces de la commune sur leurs horaires d'ouverture liés à ce re-confinement. Ces informations ont été collectées le 03 novembre et sont susceptibles de changer selon l'évolution de la crise sanitaire et des mesures décidées par le gouvernement.



Boulangerie GUIDAL 02 98 21 93 62

Du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30.

Le dimanche de 7h à 13h.

Fermé le lundi.



Epicerie Halles Dis 02 29 62 91 24

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

Dimanche de 8h30 à 12h30.

Fermé le mardi.



Bar-tabac-presse L'Hermine 02 98 21 90 62 - partie « bar » fermée administrativement

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h à 13h et de 16h à 18h30.

Le samedi de 8h à 13h et de 16h à 18h30

Le dimanche de 9h à 12h.

Fermé le jeudi.



Kig Salaün 06 48 60 17 45

Le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30.

Le mercredi de 8h30 à 12h30.

Le samedi de 8h30 à 18h.

Fermé le dimanche et le lundi.



Re'belle coiffure 02 98 43 95 07

Fermé administrativement



Garage Le Mat 02 98 21 92 27

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h.

Fermé le dimanche et le lundi.



Contrôle technique Securitest 02 98 21 94 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Fermé le samedi et le dimanche.



Point vert 02 98 81 90 33

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.



Restaurant La Cuisine (à la gare) 02 29 62 91 84

Fermé **MAIS** mise en place d'un système de vente à emporter : snacking (hamburgers, hot-dog, sandwiches,...) et formules avec plat du jour, boissons, desserts. Informations et réservations par téléphone et via la page Facebook du restaurant *@lacuisinehanvec*

Dans les jours à venir, retrait des plats commandés possible au bar L'Hermine.

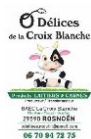
Merci de respecter le port du masque et les gestes barrières dans les commerces.

COVID 19 et marché du jeudi

Notre marché du jeudi reste ouvert de 16h à 18h30, place du 18 juin 1940 : port du masque obligatoire.



La Boulange de Kervel, 07 68 76 10 01 ou laboulangedekervel@netcourrier.com
Commande possible à passer sur le site cagette.net avant le mardi à minuit



O'délices de la Croix Blanche, 06 70 94 72 75 ou odelices.moulin@gmail.com
Commande possible à passer sur le site cagette.net avant le mardi à minuit



T'yotte Volaille, 06 72 24 36 22
Commandes possibles, à passer par téléphone avant le lundi midi



Guppy's food, 07 67 60 49 03 ou via la page Facebook [@guppysfood](https://www.facebook.com/guppysfood)
La réservation par téléphone, sms, messenger est de nouveau **obligatoire**, les commandes seront échelonnées...

> COVID 19 et intercommunalité

⇒ Accueil de la Communauté de Communes

Tous les services de la collectivité restent ouverts sur site et par téléphone pendant toute la durée du confinement aux horaires d'ouvertures habituels : 8h30/12h – 13h30/17h30 du lundi au vendredi. Pour joindre l'accueil par téléphone, merci de contacter le 02 98 21 37 67.

⇒ Réouverture de la cellule écoute solidarité

Une cellule d'écoute et de solidarité est disponible pour répondre aux questions des publics les plus vulnérables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 au 02 98 85 99 08. Ce dispositif d'écoute téléphonique a pour objectif d'informer, d'orienter vers les dispositifs existants ou mis en place spécifiquement et de recueillir les problématiques émergentes. Les questionnements qui peuvent amener à contacter la cellule relèvent des thématiques suivantes :

- o Grand isolement et inquiétude du voisinage,
- o Problèmes liés aux besoins primaires (alimentation, continuité des traitements thérapeutiques, ...)
- o Rappel des gestes barrières et des protocoles,
- o Informations sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire dans les jours à venir,
- o Relais vers les CCAS et le CDAS de Landerneau,
- o Recueil des problématiques non recensées.

⇒ Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) gérontologique

Le CLIC reste ouvert uniquement sur rendez-vous pendant toute la période du confinement aux horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 02 98 85 99 08.

⇒ Ouverture d'une permanence du CLIC à Daoulas

Une permanence du CLIC va ouvrir sur rendez-vous au CCAS de Daoulas les lundis après-midi et les jeudis matin. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le CLIC au 02 98 85 99 08.

⇒ Collecte des ordures ménagères

Aucun changement prévu : les ordures ménagères et les emballages recyclables sont collectés en respectant le calendrier de collecte de chaque commune.

⇒ Déchèteries et aires de déchets verts

Aucun changement prévu : les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Pas d'horaires pour les aires de déchets verts sauf celle de Daoulas qui est ouverte sur la même plage horaire que la déchèterie.

⇒ Aqualorn

Le centre aquatique ferme ses portes jusqu'à nouvel ordre. Pour toute demande, vous pouvez joindre l'accueil par mail à aqualorn@ccpld.bzh.

#TenirTousEnsemble